

19 Janvier 2015

Vient de paraître : L'UNPG sensibilise les entreprises aux espèces invasives sur les sites de carrière

Découlant de son engagement à la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), et dans la continuité de la publication d'un guide interactif « mode d'emploi SNB » pour inciter ses entreprises adhérentes à formaliser leur engagement, l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) met à la disposition de ses adhérents un guide pratique permettant d'identifier et de lutter contre les espèces invasives fréquemment observées en carrière. Préfacé par la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et Jean-Claude Lefeuvre, professeur émérite au Muséum d'Histoire naturelle et spécialiste de la problématique des espèces invasives, ce guide anticipe l'application du règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes.



Concilier au mieux l'exploitation des carrières et la préservation de la biodiversité, telle est l'ambition que s'est donnée l'UNPG en s'engageant dans la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

En tant qu'acteur soucieux de la préservation de la biodiversité, l'UNPG a fait de la lutte contre les espèces invasives une action phare de son engagement à la SNB. L'attention particulière portée par la profession à cette action s'explique par la prise de conscience du risque que peuvent présenter les carrières – en tant qu'espaces naturels - pour la propagation de ces espèces.

Le guide *Espèces invasives sur les sites de carrière* est destiné aux personnes en charge de l'environnement et de l'exploitation des entreprises de carrière. Il donne des clés pour identifier les espèces invasives et propose des méthodes de gestion pour contrôler leur extension et/ou les éradiquer à travers 14 fiches pratiques.

Le guide est disponible uniquement en version numérique et téléchargeable sur :
[http://www.unpg.fr/actualites/actualites/identifier et lutter contre les esp ces exotiques envahissantes sur les sites de carri res](http://www.unpg.fr/actualites/actualites/identifier_et_lutter_contre_les_espces_exotiques_envahissantes_sur_les_sites_de_carri_res)

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel & Bérangère Mori

cmontbel@monetcom.com & berangere.mori@monetcom.com

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1800 entreprises, 2500 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux). Pour en savoir plus : www.unpg.fr